

L'ÉCHO BÉNÉVOLE

Le journal des bénévoles en action



Centre d'action bénévole Laviolette

Édition

mai 2008

Nouveau format de votre journal

Chers membres bénévoles,

C'est toujours un plaisir de vous communiquer les dernières nouvelles du centre par le biais de notre journal. Comme vous pouvez le constater, le format en est modifié, une version condensée et moins coûteuse à imprimer.

Durant l'année, le centre a dû faire le deuil d'un collaborateur d'importance qui assurait l'impression de nos 400 copies de ***L'Écho bénévole***. Il fallait donc trouver une solution de rechange. En mars, un sondage effectué par des membres du comité du journal, auprès d'un échantillonnage de 100 bénévoles du centre, nous confirmait l'intérêt des bénévoles pour ce journal de liaison. Résultat qui est venu nous confirmer dans la poursuite de cet outil d'information.

Dorénavant, vous recevrez quatre (4) éditions par année qui vous assureront des articles d'actualité

plus à jour et des chroniques d'intérêt, tant pour la santé, les loisirs et autres sujets touchant le quotidien de tout à chacun.

Je tiens à remercier particulièrement les bénévoles membres du comité journal pour leur promptitude à réagir et à se mobiliser pour le sondage aux lecteurs.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du dit comité, ainsi qu'à nos collaborateurs ponctuels.

Bonne lecture!



Solange Montour, directrice générale

Bonjour à vous tous membres bénévoles,

Nous vous revenons cette fois dans un nouvel habillage, mais nous conservons le même désir de garder le contact avec vous.

Nos bailleurs de fonds gouvernementaux attendent des organismes comme le nôtre, une diversification des provenances du financement nécessaire au fonctionnement. Ce qui explique la tenue d'activités de financement et la recherche de dons privés.

« Poursuivre sa mission dans la collectivité » a toujours été le but du **Centre d'Action Bénévole Laviolette**, voilà pourquoi nous vous invitons à deux activités de ***Levée de fonds***.

En plus de participer à deux spectacles divertissants, vous aidez le Centre à continuer à donner des services de qualité aux personnes qui en ont besoin.

Parlez-en à vos amis et connaissances et venez en grand nombre.

Les billets sont en vente dès maintenant.

Au nom du conseil d'administration, je voudrais aussi vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au C.A.B. Laviolette le mercredi 11 juin à 19h. Par la même occasion, nous dévoilerons le nom des diverses salles du Centre et nous honorerons une personne qui nous a inspiré dans le choix de ces noms.

Bienvenue à tous!



Thérèse D. Trudel, Présidente du C.A.

Semaine de l'action bénévole 2008

«**AIDER, UNIR, BÂTIR!**» Voici le thème de la semaine de l'action bénévole 2008.



Les Centres d'action bénévole Laviolette et du Rivage ont rendu hommage à plus de 50 bénévoles des organismes du grand Trois-Rivières lors d'un 5 à 7 qui s'est déroulé le 28 avril dernier au Foyer Gilles-Beaudoin de la salle J.A. Thompson.

La bénévole tirée au sort et désignée par le centre, Madame Rita Bergeron y était présente pour représenter nos bénévoles.

Comme à chaque année, le peintre Normand Boisvert offrait une de ses toiles comme prix de présences aux bénévoles. Cette année, le gagnant du grand prix a été M. André Pelletier, honoré à titre posthume. C'est son épouse madame Nina Pelletier qui le représentait et qui a reçu le prix en son nom. Deux bénévoles bien connus du centre pour leur implication dans différents services depuis des années.

Quant à la partie spectacle, des jeunes élèves de l'École du cirque de l'École St-Eugène ont présenté un mini spectacle d'acrobatie très apprécié de l'auditoire. Vous les voyez à l'œuvre sur la photographie.

C'était à notre tour de nous faire parler d'amour le premier mai dernier au Club de golf des Forges, lors du **Souper annuel** qui rendait hommage aux bénévoles qui comptaient plusieurs années de loyaux services. C'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée que s'est déroulé cet événement. C'est monsieur **Daniel Lamirande** qui officiait à titre de maître de cérémonie et il a réussi avec une note d'humour à égayer la soirée. Après un copieux repas, les jubilaires furent présentés à tour de rôle et ils étaient tous contents de l'hommage reçu. Le duo Manon et Claude assumaient la direction musicale, c'était touchant de voir Manon chanter des chansons d'Édith Piaf. Quelques invités ont même dansé sous la musique endiablée de Claude.

Un gros merci à l'équipe du centre qui sous le thème « Unir Aider Bâtir » nous a fait vivre des moments de bonheur inoubliables.

Martin Geoffroy, bénévole au journal



Félicitation à Madame **Jeanne Fortin** pour ses 35 ans d'implication bénévole au centre.

Mandat en cas d'inaptitude

À la demande de Mme Montour, j'ai assisté vendredi le 18 avril à une conférence d'un avocat du **Curateur public du Québec : Maître François Dupin**. Je vous en présente les grandes lignes.

Le mandat en cas d'inaptitude donne à une personne de confiance que nous avons désigné le pouvoir de parler et d'agir en notre nom lorsque nous sommes déclarés par la Cour inapte à agir soit temporairement, soit définitivement.

Le mandat peut porter soit sur la gestion du patrimoine de la personne, soit sur les soins qui lui seront prodigués ou sur les deux à la fois. Il doit être rédigé par une personne apte à le faire, c'est-à-dire en possession de toutes ses capacités intellectuelles.

Le mandat peut être préparé par un notaire (environ 200 \$) ou par le mandant mais à ce moment, il doit être signé par deux témoins indépendants de son exécution. Il est préférable que le mandat soit notarié, car il peut difficilement être contesté contrairement à l'autre qui l'est souvent.

Tout mandat doit être validé par le tribunal avant de pouvoir être exécuté lequel procédera aux vérifications qui s'imposent avant de déclarer la personne inapte. C'est l'homologation.

Il faut compter de quatre à six mois pour qu'un mandat soit homologué et les frais afférents sont d'environ de 1500.00 \$.

Avec ou sans mandat, les lois en vigueur régissent les soins qui doivent être donnés à une personne, seules des personnes qui possèdent un patrimoine doivent nécessairement se prévaloir d'un mandat en cas d'inaptitude.



Serge Robert, collaborateur au journal

Lorsqu'une personne devient inapte sans mandat, le Curateur public se charge de régulariser judiciairement la situation.

Pour beaucoup plus d'information, je vous réfère au site du Curateur public : www.curateur.gouv.qc.ca



LE MOULIN SEIGNEURIAL DE POINTE-DU-LAC accueillera entre ses murs et dans ses jardins des artistes, du 25 mai au 28 septembre. **Michel Vaudrin** - Designer, du 25 mai au 29 juin. Les dix-sept aquarellistes de l'ARN, du 30 juin au 13 juillet. **Collectif AUTRE-** Artistes peintres, du 14 juillet au 10 août. **Vickie B. Bélanger** - Artiste peintre, du 11 août au 10 septembre. **Céline Nourry** - Artiste en landart, tout l'été. Rencontre d'artistes...aux couleurs du moulin, 12, 13, 14 septembre. (15 peintres).

L'exposition se poursuivra jusqu'au 28 septembre. A noter dans votre agenda.

Rita Bergeron, collaboratrice au journal

Mieux-être & Lire et Faire lire

Deux activités ont vu le jour au centre d'action bénévole, l'activité **Mieux-être** et le projet pilote **Lire et Faire lire**.

L'activité **Mieux-être** est un bon complément à l'**Escale** d'un jour dont je suis moi-même bénévole. J'ai rencontré madame **Raymonde Francoeur** qui m'a donné un léger entretien au sujet de ce service. Elle me racontait que le coup d'envoi a eu lieu à une rencontre avec des bénévoles le 14 février dernier. Lors des premiers services rendus, bénévoles et bénéficiaires ont bien aimé l'expérience. Le projet consiste à donner quelques instants de bonheur à des personnes âgées qui vivent l'isolement. À chaque demande d'un ou une bénéficiaire, un ou une bénévole est mandaté (e) pour tenir compagnie ou faire une sortie avec la personne.

Quant à lui, le projet **Lire et faire lire** connaît un bon succès auprès des jeunes du primaire et des bénévoles âgés de 50 ans et plus. Ces gens, à raison d'une fois semaine sont chargés de lire et faire lire ces enfants des petites histoires, pour les encourager à avoir une bonne écoute et à avoir une bonne compréhension de la lecture.



Martin Geoffroy, bénévole au journal

Un merci spécial aux bibliothèques publiques qui assistent les bénévoles pour le choix des livres et qui assurent la disponibilité de ceux-ci.

Le **Centre d'action bénévole Laviolette** offre un bon moyen pour aider notre prochain à être en harmonie avec les gens qui nous entourent.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAVIOLETTE
5786, rue Notre-Dame Ouest
Trois-Rivières Qc G9A 5A1



SPECTACLES BÉNÉFICES

Le Centre d'action bénévole Lavolette est heureux de s'associer au *Groupe vocal Zaria* pour le spectacle Zaria cuvée 2008 et au *Théâtre des Marguerites* pour une comédie estivale intitulée Région Sauvage.

DEUX ACTIVITÉS CULTURELLES QUI VOUS SÉDUIRONT...

En assistant à l'un ou l'autre de ces spectacles, vous permettez au centre de poursuivre sa mission dans la communauté.

CENTRE DES ARTS DE SHAWINIGAN

Vendredi 30 mai et samedi 31 mai

THÉÂTRE DES MARGUERITES

Judi 19 juin à 20 h

Prix spécial pour soir de première



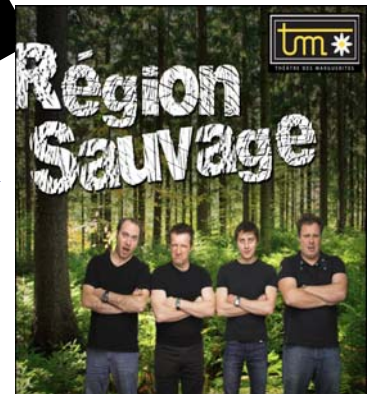
18

Billets en vente
819 378-6050

*Merci d'encourager
l'action bénévole !*

22\$

Comédiens:
Martin Héroux
Roger Léger
Louis-David
Morasse
et Stéphane
Bellavance



Une **COMÉDIE** où l'on ne perd pas le sens de l'**HUMOUR** mais plutôt le sens de l'orientation.